



Le Langon, le 28 août 2021

Le Maire de Le Langon

A

Mesdames et Messieurs

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Vendredi 3 septembre 2021
à 20 heures 30**

En raison de la crise sanitaire liée à la covid-19, cette réunion se tiendra exceptionnellement à la salle polyvalente de Le Langon.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Alain BIENVENU.

Ordre du jour :

1. Installation de pompes à chaleur à la mairie – Choix de l'entreprise
2. Contrat de marais – Rénovation et adaptation d'ouvrages de gestion hydraulique – Demande de subvention et choix des entreprises
3. Demandes de subvention
4. Budget principal – Décision modificative n° 3
5. Limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation

6. Assurances des risques statutaires du personnel – Contrat groupé proposé par le Centre de Gestion de la Vendée
7. Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Rapport annuel d'activité et compte administratif 2020
8. Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Nomination d'un élu référent au service accoroutiste
9. Droit de chasse 2021-2022
10. Questions diverses